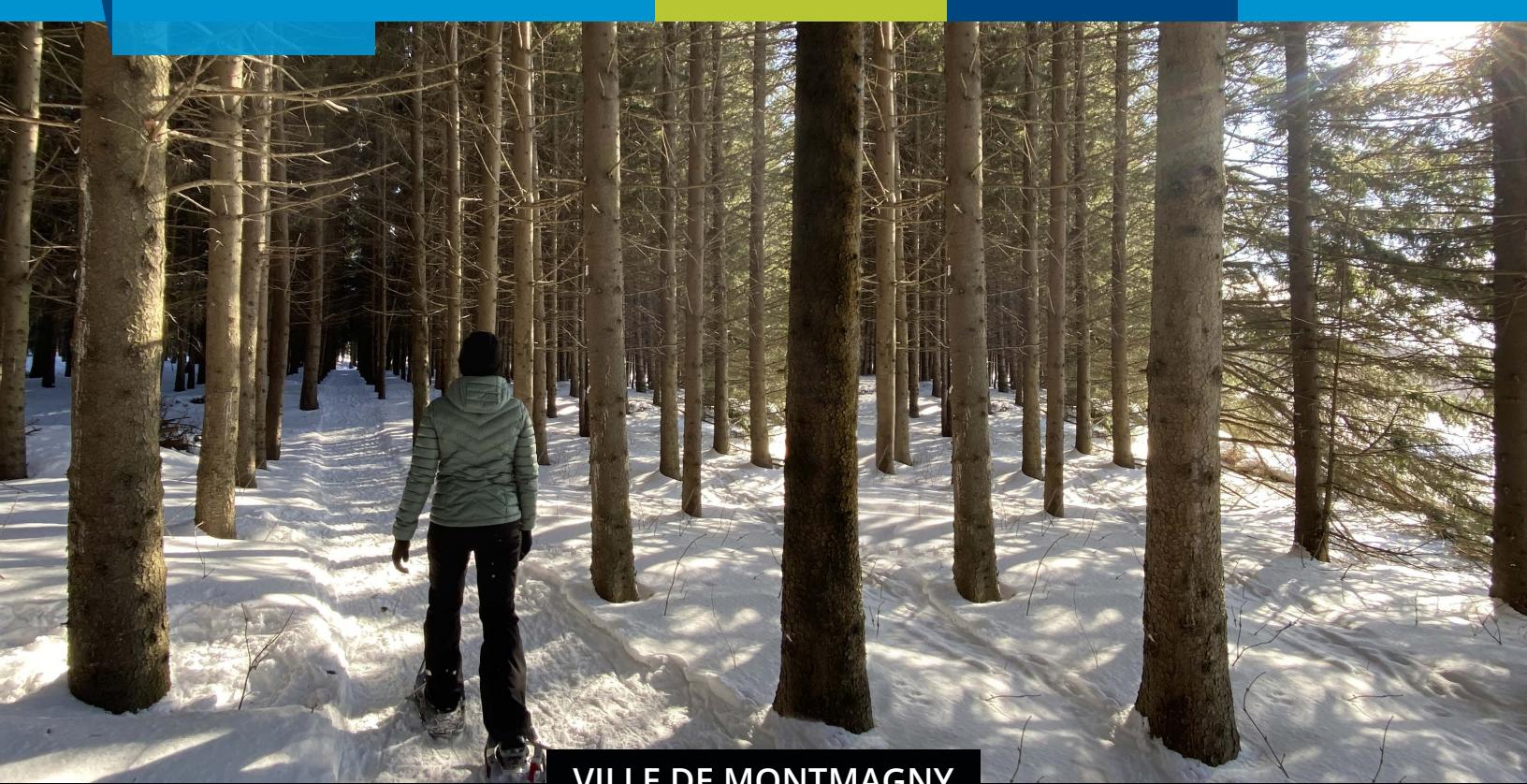




VOLUME 23 | NUMÉRO 2 | FÉVRIER 2026

# JOURNAL MUNICIPAL



VILLE DE MONTMAGNY

## VOS ACTUALITÉS MUNICIPALES DE FÉVRIER



**LA BOURRASQUE S'AMÈNE  
À MONTMAGNY**

14

### SOMMAIRE

Jean-François Comeau à la direction générale de la Ville	2
Prévisions budgétaires 2026	4
Le refuge Lumière d'hiver : un pas dans la bonne direction	8
Mythes et réalités de l'urbanisme	9
Le bac brun fait son entrée au primaire	10
L'art à emprunter comme un livre	13
Emplois d'été pour les étudiant(e)s	16

# MOT DE LA MAIRESSE



Magnymontoises, Magnymontois,

L'année 2026 est à peine entamée que déjà, je trouve qu'elle commence du bon pied et qu'elle s'annonce prometteuse. Avec l'arrivée prochaine de notre nouveau directeur général, les nombreux projets sur la table à dessin vont bénéficier d'un nouvel élan et passer à la vitesse supérieure.

De plus, dans l'édition de janvier, je vous annonçais que grâce à notre rigueur, nous avions réussi à maintenir un niveau

de taxation raisonnable en limitant l'augmentation du compte de taxes moyen à 1,62 % pour 2026. Je vous invite à consulter les pages 4, 5, 6 et 7 pour avoir plus de détails sur ce budget responsable et cohérent dont je suis très fière, qui tient compte de votre réalité économique et de la diversité de vos besoins, sans compromettre la qualité de nos services et notre volonté de développer Montmagny de manière durable.

## Des pas dans la bonne direction

Dans les dernières semaines, de belles initiatives se sont concrétisées dans notre ville. Je pense notamment à la collecte des matières organiques (bacs bruns) qui est maintenant implantée dans deux de nos écoles primaires. C'est vraiment inspirant de voir des jeunes déterminés à revoir leurs pratiques environnementales, car ils travaillent déjà à devenir les ambassadeur(-drice)s des pratiques environnementales à valoriser dans le futur.

L'ouverture du refuge *Lumière d'hiver* destiné aux personnes en situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle est aussi un pas dans la bonne direction. Il va sans dire que c'est une réponse temporaire à une problématique à laquelle il faudra trouver une solution permanente, mais à ce jour, il répond aux besoins.

Nos partenaires de la Maison La Frontière et du CISSS Chaudière-Appalaches nous confiaient que l'instauration d'une « routine de nuit » chez les usager(-ère)s réguliers favorisait leur engagement dans les services d'accompagnement dont ils bénéficient, ce qui était l'un des objectifs poursuivis par le refuge de nuit. Souhaitons que ça continue ainsi.

## Profitons de l'hiver

Depuis plusieurs années, la Ville vous encourage à adopter de saines habitudes de vie, été comme hiver, en mettant en place diverses mesures vous permettant de bouger et de profiter du grand air, dans le but avoué de vous aider à vivre longtemps et en santé.

*La Bourrasque*, le nouvel événement mis sur pied par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour célébrer les plaisirs nordiques, s'inscrit dans la même lignée. C'est l'occasion parfaite de se rassembler et de célébrer l'hiver. Je vous invite donc à attacher votre tuque et à participer en grand nombre, car cet événement s'apprête à décoiffer votre routine!

  
Gabrielle Brisebois

*Direction générale de la Ville de Montmagny*

## JEAN-FRANÇOIS COMEAU DÉCROCHE LE POSTE

Au terme d'un long et rigoureux processus de sélection mené par des membres de l'équipe de direction, du conseil municipal et d'une firme spécialisée en recrutement, c'est finalement Jean-François Comeau qui a été choisi pour assurer la direction générale de la Ville de Montmagny. Son embauche a été officialisée par le conseil municipal lors d'une séance extraordinaire tenue le 15 décembre dernier et il entrera en poste ce 2 février.

Ce dernier, qui a dirigé la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse pendant près de 10 ans, possède une connaissance fine du milieu municipal et une solide expérience en gestion. Il est d'ailleurs reconnu pour sa vision stratégique, son leadership humain, sa rigueur budgétaire et sa capacité à mobiliser les équipes et les partenaires.

« Monsieur Comeau s'est démarqué par son leadership et sa compréhension des défis auxquels font face les municipalités d'aujourd'hui. Le bagage qu'il possède au niveau municipal et son expérience dans des organisations régionales en relation étroite avec différents ministères ont fait de lui l'homme de la situation. J'espère sincèrement qu'il se plaira dans ses nouvelles fonctions et qu'il saura, de concert avec les membres du conseil et l'équipe municipale en place, amener notre belle ville encore plus loin », de confier la mairesse, Gabrielle Brisebois.

Une vingtaine de candidatures avaient été reçues pour le poste et de ce nombre, cinq personnes avaient été retenues et rencontrées à l'issue du processus de sélection comprenant plusieurs étapes d'évaluation menées par une firme spécialisée.

Finalement, c'est Jean-François Comeau qui a été retenu pour succéder à Me Félix Michaud. Pour que son arrivée soit douce et la transition harmonieuse, il pourra compter sur le soutien de la directrice générale adjointe, Marie-Philip Coulombe.



Le nouveau directeur, Jean-François Comeau, entouré de Marie-Philip Coulombe et de Gabrielle Brisebois.

## JOURNAL MUNICIPAL

RENSEIGNEMENTS : Émilie Laurendeau  
418 248-3361, poste 2063  
elaurendeau@ville.montmagny.qc.ca

IMPRESSION : Marquis Imprimeur  
Tirage 2500 copies





# MONTMAGNY EN ACTION

Votre conseil  
vous informe

## DISTRICT 2 MOT DU CONSEILLER

© Annie Gagnon



Avant tout, je tiens à remercier sincèrement les résident(e)s du district 2 pour la confiance qu'ils m'ont témoignée lors de mon élection par acclamation l'automne dernier. C'est un réel privilège de poursuivre mon engagement à vos côtés.

Au cours des huit dernières années, j'ai eu l'occasion de m'impliquer activement au sein de plusieurs comités municipaux, chacun jouant un rôle essentiel dans le développement de notre communauté. Je souhaite vous partager un aperçu de ce travail qui se fait souvent en coulisses, mais dont les retombées sont bien concrètes.

J'ai d'abord eu le privilège de faire partie du comité de sélection de notre directeur général, ce qui est une belle marque de confiance à mon égard de notre mairesse et du conseil. Je poursuivrai aussi mon implication au comité des finances où la rigueur et la transparence demeurent au cœur de nos préoccupations. Notre objectif est clair : veiller à une gestion saine des ressources publiques tout en répondant aux besoins.

Depuis 2017, la Société d'histoire m'a particulièrement impressionné. Un véritable travail de moine y est réalisé pour sauvegarder et mettre en valeur notre patrimoine et je suis heureux

d'y siéger. Je continuerai également mon engagement au Comité de la famille et des aîné(e)s où j'ai la chance de côtoyer une équipe de travail extraordinaire ; des gens dévoués pour enrichir la qualité de vie de nos citoyen(ne)s et promouvoir des initiatives intergénérationnelles.

Et parce que son apport à la vitalité locale est indéniable et que c'est une richesse touristique majeure, la Corporation du camping de la Pointe-aux-Oies demeure dans ma liste d'impliquations.

### Nouveaux mandats

Parmi les nouveaux mandats m'ayant été attribués figurent le Comité consultatif en développement touristique et la Société de développement économique. Ce dernier défi m'allume d'ailleurs grandement : nous allons miser sur le travail d'équipe pour accompagner les entreprises et stimuler l'essor économique local.

Bref, avec tous ces engagements, vous êtes à même de constater le travail rigoureux que nous réalisons collectivement. Ensemble, faisons de Montmagny une ville à la hauteur de nos ambitions! J'ai à ❤️ Montmagny.

Jessy Croteau

## S'APPROPRIER L'HIVER À MONTMAGNY

**Au Québec on a parfois l'habitude, peut-être historique, de « passer à travers » l'hiver au lieu d'en profiter. En février, il fait froid... (ce n'est pas un secret), mais ce n'est pas une raison pour rester encabané(e). Cette année, le conseil municipal souhaite souligner l'importance de la santé durable, même en hiver : « Un esprit sain dans un corps sain, dans un milieu de vie et un environnement sains, sur une planète en santé. »**

© Daniel TPhoto



Que ce soit par l'entremise des activités sociales, sportives et culturelles, de la mobilité urbaine, de la protection de l'environnement ou des saines habitudes de vies, une Ville a un impact important sur la santé durable de sa population.

Cette année, prenons le temps de s'approprier l'hiver. Que ce soit en allant patiner sur nos patinoires, en faisant du ski de fond, du fatbike ou de la raquette sur nos pistes ou simplement en marchant sur nos circuits et parcs déneigés, il est important de garder de bonnes habitudes de vie. Une petite sortie par jour en

famille, avec des ami(e)s ou en solo fait une grande différence sur la santé, le niveau d'énergie et le bien-être.

Montrons à nos plus jeunes que l'hiver au Québec, ça peut aussi être beaucoup de plaisir. Prendre cette habitude de bonne heure dans la vie a de belles répercussions individuelles, mais aussi collectives. Une population active, c'est une population en santé!

### Une ville qui demeure active en hiver!

Plusieurs initiatives intéressantes venant du milieu sont accessibles et permettent à toutes les personnes qui le souhaitent de rester actives. Alors, pourquoi ne pas essayer un nouveau sport cette année? Pourquoi ne pas aller construire un fort avec les enfants au parc demain? Ou encore, aller marcher quelques kilomètres sur le Circuit des trois ponts éclairé un soir cette semaine?

Parce que oui, c'est possible et facile de profiter de l'hiver à Montmagny! Surtout lorsque notre Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire fait preuve d'imagination pour mettre sur pied un tout nouvel évènement hivernal : *La Bourrasque*. À nous d'en profiter!

# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

## UN BUDGET RESPONSABLE QUI SE TRADUIT PAR UNE HAUSSE DU COMPTE DE TAXES MOYEN SOUS L'INFLATION

Amorcé par les membres de l'ancien conseil municipal, achevé après l'arrivée des nouveaux élus et inspiré des actions figurant aux différents plans et politiques travaillés dans les dernières années, le budget 2026 adopté le 15 décembre dernier s'élève à 30 050 210 \$. Malgré l'inflation et l'augmentation de la quote-part de la MRC, la Ville a réussi à limiter l'augmentation du compte de taxes moyen à 1,62 %. Sous l'indice des prix à la consommation qui était à 3,2 % en moyenne au Québec, cette légère hausse représente 51 \$ de plus pour une résidence unifamiliale moyenne évaluée à 241 650 \$.



Le trésorier, André Lévesque, et la mairesse, Gabrielle Brisebois.

### AVIS PUBLIC

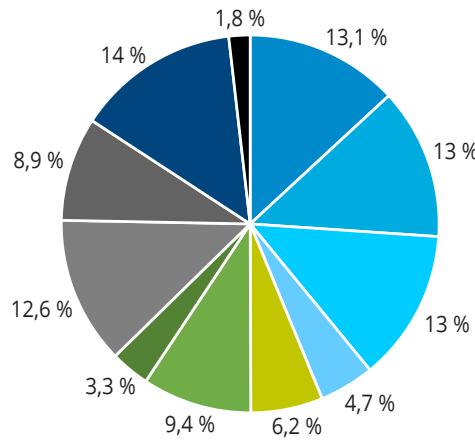
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONTMAGNY

Conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, je, soussignée, publie par la présente les documents explicatifs des prévisions budgétaires de la Ville de Montmagny pour l'année 2026 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028 tels qu'ils ont été présentés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 15 décembre 2025.

Fait à Montmagny, ce sixième jour du mois de janvier deux mille vingt-six.

La directrice du Greffe et des Affaires juridiques,  
Karine Simard, avocate

### RÉPARTITION DES DÉPENSES



Interaction citoyenne et administration générale	3 943 390 \$
Sécurité publique	3 892 300 \$
Déneigement et entretien du réseau routier	3 905 080 \$
Gestion des immeubles et des équipements motorisés	1 417 720 \$
Gestion des matières résiduelles	1 853 890 \$
Aqueduc, égouts et traitement des eaux	2 818 340 \$
Environnement et urbanisme	1 006 150 \$
Loisirs et culture	3 796 870 \$
Contributions à des organismes	2 676 010 \$
Service de la dette	4 198 710 \$
Autres dépenses	541 750 \$

**TOTAL : 30 050 210 \$**

# RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

## REVENUS

• Taxes foncières	17 067 130 \$
• Tarifs pour les services	5 499 110 \$
• Paiements tenant lieu de taxes	1 786 960 \$
• Transferts	2 004 330 \$
• Services rendus	2 490 780 \$
• Imposition de droits	513 000 \$
• Amendes et pénalités	206 900 \$
• Autres revenus d'intérêts	467 000 \$
• Autres revenus	15 000 \$
	<b>30 050 210 \$</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

• Administration générale	4 807 540 \$
• Sécurité publique	3 892 300 \$
• Transport	4 548 320 \$
• Hygiène du milieu	4 697 230 \$
• Santé et bien-être	180 000 \$
• Aménagement, urbanisme et développement	1 816 450 \$
• Loisirs et culture	5 362 910 \$
• Frais de financement	1 573 040 \$
	<b>26 877 790 \$</b>
	<b>3 172 420 \$</b>

## SURPLUS (DÉFICIT) DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

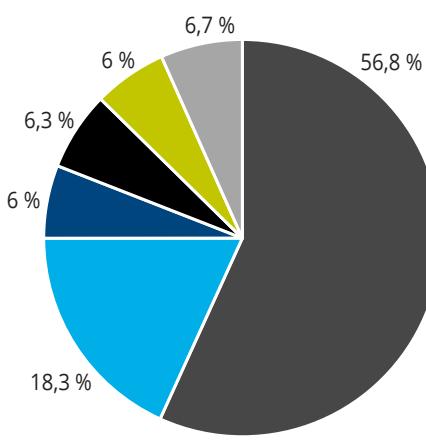
### CONCILIATION À DES FINS FISCALES

• Remboursement de la dette à long terme	2 625 670 \$
• Financement d'activités d'investissement	0 \$
• Virements excédents cumulés	-130 000 \$
• Réserves financières	244 050 \$
• Réserves fonds dédiés	432 700 \$
• Montants à pourvoir dans le futur	0 \$
	<b>3 172 420 \$</b>
	<b>0 \$</b>

## SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE

# PROVENANCE DES REVENUS

Taxes foncières	17 067 130 \$
Tarifs pour les services municipaux	5 499 110 \$
Tenant lieu de taxes	1 786 960 \$
Services rendus	1 895 730 \$
Recettes de sources locales	1 796 950 \$
Transferts	2 004 330 \$
	<b>TOTAL : 30 050 210 \$</b>



## TAUX ET TARIFS EN DÉTAIL SECTEURS RÉSIDENTIEL ET AGRICOLE

### TAXE FONCIÈRE (DU 100 \$ D'ÉVALUATION)

• Résidentiel et autres	0,9707 \$
• Multilogement (6 à 19 logements)	1,0243 \$
• Multilogement (20 logements et +)	1,0211 \$
• Agricole et forestier	0,7671 \$

### TARIF POUR LES ÉGOUTS (DU 100 \$ D'ÉVALUATION)

0,1104 \$
-----------

### TARIF POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

• Résidence isolée permanente	139 \$
• Résidence isolée saisonnière	70 \$

### TARIF POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

• Logement	216 \$
• Chambre (maison de chambres)	34 \$
• Chalet	173 \$

### TARIF POUR LE SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET DE LA SÉCURITÉ CIVILE

• Logement	50 \$
• Chambre (maison de chambres)	27 \$

### TARIF POUR LA FOURNITURE DE L'EAU

#### SECTEUR RÉSIDENTIEL DESSERVI PAR LE RÉSEAU DE MONTMAGNY

• Logement	315 \$
• Chambre (maison de chambres)	49 \$
• Lot vacant desservi	64 \$

#### FERMES DESSERVIES PAR LE RÉSEAU DE MONTMAGNY

• Consommation de base (compteur d'eau)	445 \$
• Entretien et installation	70 \$
• Consommation excédentaire à 454,55 m <sup>3</sup> ou 100 000 gallons	1,12 \$ du m <sup>3</sup>

#### SECTEUR RÉSIDENTIEL DESSERVI PAR SAINT-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

• Logement de la montée de la Rivière-du-Sud	494 \$ *
--	----------

#### FERMES DESSERVIES PAR SAINT-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

• Consommation de base (compteur d'eau)	680 \$
• Entretien et installation	70 \$
• Consommation excédentaire à 454,55 m <sup>3</sup> ou 100 000 gallons	1,70 \$ du m <sup>3</sup>

\* Contribuables d'une partie de la montée de la Rivière-du-Sud et de la route Jean-Baptiste-Casault

## SECTEURS COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

### TAXE FONCIÈRE (DU 100 \$ D'ÉVALUATION)

• Commercial	2,0084 \$
• Industriel	2,5354 \$

### TARIF POUR LES ÉGOUTS (DU 100 \$ D'ÉVALUATION)

0,1104 \$
-----------

### TARIF POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

• Sans conteneur d'acier	345 \$
• Avec conteneur d'acier	*

\* Tarif selon le volume et la fréquence des collectes

### TARIF POUR LE SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET DE LA SÉCURITÉ CIVILE

• Commerce et industrie	50 \$
-------------------------	-------

### TARIF POUR LA FOURNITURE DE L'EAU

• Tarif fixe petit débit	272 \$
• Tarif fixe grand débit	478 \$
• Consommation de base (compteur d'eau)	445 \$
• Entretien et installation	70 \$
• Consommation excédentaire à 454,55 m <sup>3</sup> ou 100 000 gallons	1,12 \$ du m <sup>3</sup>

# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

PROJETS D'IMMOBILISATIONS	2026	2027	2028	ULTÉRIEURE	TOTAL
<b>INFRASTRUCTURES   RÉHABILITATION   RECONSTRUCTION</b>					
<b>APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE</b>					
• Réhabilitation de conduites d'aqueduc	50 000	-	-	-	50 000
• Conduite principale d'aqueduc   Reconfiguration et réhabilitation	1 175 000	-	-	-	1 175 000
• Mise à niveau barrage   Prise d'eau UTE	130 000	-	-	-	130 000
• Débitmètres   réseau d'aqueduc	-	60 000	-	-	60 000
<b>EAUX USÉES ET PLUVIALES   CAPTATION ET TRAITEMENT</b>					
• Mise à niveau d'équipements aux stations de pompage	140 000	-	-	-	140 000
• Mise aux normes des étangs aérés	25 000	-	-	-	25 000
• Auscultations de conduites	45 000	45 000	45 000	90 000	225 000
<b>VOIRIE ET OUVRAGE D'ART</b>					
• 4 <sup>e</sup> Avenue	-	880 000	-	-	880 000
• Avenue Deschamps	-	125 000	-	-	125 000
• Rue Gendron	205 000	-	-	-	205 000
• Boulevard Taché   îlots de verdure et piste multifonctionnelle	-	145 000	-	-	145 000
• Programme annuel   Aménagements pour la sécurité des usager(-ère)s de la route	-	55 000	55 000	110 000	220 000
• Passage à niveau   Avenue St-David	-	335 000	-	-	335 000
• 10 <sup>e</sup> Rue   Reconstruction et stabilisation de la chaussée	-	-	215 000	-	215 000
• Chemin du bras St-Nicolas   Reconstruction	-	1 585 000	-	-	1 585 000
• Routes rurales et ponceaux	-	860 000	53 000	70 000	983 000
<b>RÉFÉCTION OU PROLONGEMENT DE RÉSEAUX</b>					
• Rue St-Jean-Baptiste Ouest	2 100 000	865 000	1 210 000	-	4 175 000
• Boulevard Taché Ouest	141 000	344 000	-	-	485 000
• Rues de l'École/Saint-Louis/des Meuniers	-	-	475 000	-	475 000
• Rue Thomas-Morel	-	3 335 000	-	-	3 335 000
• Rue du Peuple	-	800 000	-	-	800 000
• Avenue Charles-A.-Paquet	-	450 000	-	-	450 000
• Rue Michon	-	-	760 000	-	760 000
<b>ÉQUIPEMENT   DIVERS</b>					
• Ajout et modification de l'éclairage public	10 000	10 000	10 000	20 000	50 000
<b>BÂTIMENTS</b>					
• Hôtel de ville	-	35 000	-	-	35 000
• Aréna	-	1 690 000	-	-	1 690 000
• Piscine municipale Guylaine-Cloutier	-	40 000	-	-	40 000
• Maison sir Étienne-Paschal-Taché	-	-	155 000	-	155 000
• Ancienne gare	366 000	-	-	-	366 000
• Usine de traitement de l'eau potable	15 000	250 000	25 000	-	290 000
• Bibliothèque municipale et presbytère	22 000	741 000	80 000	-	843 000
<b>PARCS ET ESPACES VERTS</b>					
• Terrain multisport Laprise	38 500	-	2 200 000	-	2 238 500
• Divers espaces récréatifs	210 000	260 000	55 000	110 000	635 000
• Parc Saint-Nicolas	350 000	240 000	-	-	590 000
• Sentier du Marais	20 000	1 050 000	375 000	-	1 445 000
• Place des Migrations	-	200 000	145 000	-	345 000
<b>DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>					
• Développement résidentiel à venir	720 000	-	3 290 700	-	4 010 700
<b>MATÉRIEL   VÉHICULES   OUTILLAGE   DIVERS</b>					
<b>TRAVAUX PUBLICS</b>					
• Programme annuel   Petits équipements	55 000	60 000	60 000	120 000	295 000
• Remplacement de camionnettes	75 000	75 000	75 000	-	225 000
• Remplacement de véhicules lourds	350 000	350 000	-	-	700 000
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION INCENDIE</b>					
• Instrumentation et surveillance des rivières	35 000	-	-	-	35 000
• Programme annuel   Petits équipements	35 000	35 000	35 000	75 000	180 000
• Remplacement de véhicules	1 000 000	70 000	80 000	-	1 150 000
<b>LOISIRS</b>					
	65 000	68 000	-	144 000	277 000
<b>TECHNOLOGIE ET COMMUNICATION</b>					
	85 000	40 000	40 000	90 000	255 000
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>7 462 500</b>	<b>15 098 000</b>	<b>9 438 700</b>	<b>829 000</b>	<b>32 828 200</b>

# PRINCIPAUX PROJETS 2026

En 2026, 7 462 500 \$ d'investissements sont à l'agenda pour améliorer et maintenir nos infrastructures d'eau, entretenir notre réseau routier, nos installations et nos équipements, et développer Montmagny en toute cohérence. Voici les principaux projets qui seront réalisés.

## AMÉLIORATION ET MAINTIEN DES INFRASTRUCTURES

### PRISE D'EAU

Après avoir réalisé la majorité des travaux au lac Morigeau, des améliorations devront être apportées à notre prise d'eau principale pour optimiser notre approvisionnement en eau.



**Coût : 130 000 \$ | Subvention : 130 000 \$**

### CONDUITE DE L'AVENUE CHANOINE-BROCHU

En raison de l'érosion, la conduite d'aqueduc principale qui passe actuellement sous le parc de maisons mobiles est visible de la rivière bras St-Nicolas. Elle sera donc relocalisée.

**Coût : 1 175 000 \$ | Subvention demandée : 763 750 \$**

### 3<sup>E</sup> AVENUE | PHASE 3

Pour mieux gérer les épisodes de fortes pluies, les travaux de remplacement de conduites se poursuivront. La phase 3 sera concentrée entre les rues du Peuple et St-Jean-Baptiste Ouest, incluant la rue St-Édouard. Divers aménagements, dont le prolongement de la piste multiusage, sont prévus conformément à notre *Plan de mobilité active*.



**Coût : 2,1 M\$ | Subvention : 1 028 800 \$**

### REEMPLACEMENT D'UNE POMPE

Conformément au *Plan d'entretien préventif du maintien des actifs*, une pompe sera remplacée au poste de pompage principal afin d'assurer le traitement des eaux.

**Coût : 140 000 \$**

## VOIR GRAND EN TOUTE COHÉRENCE

### DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR OUEST

Les démarches en vue de créer un nouvel ensemble résidentiel à l'ouest du territoire se poursuivront. Les études environnementales, qui étaient conditionnelles à l'achat d'un terrain autorisé en 2025, seront entre autres effectuées.



© Daniel TPhoto

**Coût : 720 000 \$ (inclus l'achat du terrain à 650 000 \$)**

### PISTE MULTIFONCTIONNELLE TEMPORAIRE

La densification du secteur de la place Florimay nécessite des mesures temporaires de sécurité. Une piste multifonctionnelle sera donc aménagée entre l'avenue Jacques-Pozé et le chemin des Poirier, en attendant le remplacement d'une conduite d'aqueduc prévu d'ici cinq ans. Les entrées des commerces seront aussi sécurisées.

**Coût : 141 000 \$**

## ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER, DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS

### RUE GENDRON

Tout comme nous l'avons fait pour la rue St-Nicolas l'an dernier, la réfection complète de la rue Gendron, incluant les bordures de rue et le pavage, sera effectuée. Et puisque cette artère est un corridor de déplacement actif vers l'avenue St-David, une avancée de bordure et un îlot de verdure seront aménagés.



**Coût : 205 000 \$ | Subvention demandée : 125 000 \$**

### PARC SAINT-NICOLAS

À l'été 2025, la piste cyclable et de patin à roues alignées du parc Saint-Nicolas a été partiellement repavée pour améliorer temporairement la surface. La réfection complète de l'infrastructure est prévue en 2026.

**Coût : 263 350 \$**

### AUTOPOMPE 202

Arrivée quasiment en fin de vie utile, l'autopompe 202 de la caserne 2 devra bientôt être remplacée. En raison des délais de livraison et de la hausse des coûts, la commande sera passée dès 2026 afin de garantir le prix d'acquisition et d'avoir le véhicule en 2027 ou, au plus tard, en 2028.



**Coût : 1 M\$**

### ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ROULANTS

Pour maintenir les équipements à niveau, éviter des frais de location récurrents et poursuivre l'électrification de la flotte, une pelle sur roues (350 000 \$) et une camionnette électrique (75 000 \$) seront acquises pour le Service des travaux publics et des infrastructures.

**Coût : 425 000 \$**

### ANCIENNE GARE

Bâtiment patrimonial d'une grande valeur acquis par la Ville en 1998 et abritant le Centre d'histoire Maurice-Rousseau, l'ancienne gare ferroviaire sera rénovée : les fenêtres seront remplacées et le revêtement extérieur entièrement refait.

**Coût : 366 000 \$ | Subvention demandée : 237 900 \$**

### TERRAIN DE BASEBALL MARCEL-DESGARDINS

Diverses améliorations seront apportées au terrain de baseball Marcel-Desjardins dans les prochaines années. Les actions à prioriser seront établies en collaboration avec les usager(-ère)s de l'infrastructure.



**Coût : 50 000 \$**

### PARCS ET ESPACES VERTS

Des travaux sont prévus à diverses infrastructures récréatives, dont la réfection des bâtiments de service du terrain multisport Laprise, l'installation d'une fontaine d'eau et la conception de la première halte vélo à l'angle 3<sup>e</sup> Avenue/Taché Ouest.

**Coût : 83 500 \$**

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Ouverture du refuge Lumière d'hiver

### UNE RÉPONSE CONCRÈTE À UN BESOIN RÉEL

Le 16 décembre dernier, après un travail concerté, rapide et colossal de la part de plusieurs organisations du milieu, le refuge Lumière d'hiver a ouvert ses portes au Centre récréatif Clément-Laliberté dans le but d'offrir un lieu sécuritaire et chaleureux aux personnes en situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle durant l'hiver.



Même si le refuge hivernal ne réglera pas toute la problématique de l'itinérance à lui seul, c'est assurément un pas dans la bonne direction puisqu'il joue pleinement son rôle. Au moment d'écrire ces lignes, des personnes avaient été accueillies tous les soirs (jusqu'à six certains soirs) pour y dormir et s'y reposer.

Puisque le refuge, dans sa forme actuelle, sera ouvert jusqu'au 30 avril, les organisations partenaires poursuivent leurs efforts afin de tenter de trouver une solution durable au phénomène d'itinérance à Montmagny qui, malheureusement, est probablement là pour rester. En attendant, les intervenant(e)s qui y travaillent essaient de créer un lien avec les usager(-ère)s dans le but avoué de les diriger vers des ressources adaptées pouvant les aider à « sortir de la rue ».

Rappelons que le refuge est ouvert 7 jours sur 7, entre 21 h et 8 h, et que huit lits sont à la disposition des personnes dans le besoin. Idéalement, ces dernières doivent réserver leur place auprès de l'équipe de la Maison La Frontière, mais elles peuvent aussi se présenter directement au refuge entre 21 h et 23 h. Comme une porte distincte leur permet d'accéder directement au local dédié, le refuge ne devrait pas avoir d'impact sur les activités de loisirs régulières se tenant au centre récréatif.

Les citoyen(ne)s ayant des questions en lien avec l'itinérance ou le refuge et son fonctionnement sont invités à communiquer avec la Maison La Frontière (5, rue St-Jean-Baptiste Est) au 418 248-7133, qui est l'organisme de référence dans le domaine. Et si vous sentez que votre sécurité ou celle de la personne itinérante est compromise, il faut contacter la police en composant le \*4141.

#### SURVEILLANT(E)S TOUJOURS RECHERCHÉS

Pour veiller au bon déroulement des activités nocturnes du refuge et offrir une présence sécuritaire, la Maison La Frontière est toujours à la recherche de personnes intéressées à y travailler comme surveillant(e).

Les détails entourant la nature de l'emploi sont disponibles sur [tinyurl.com/SurveillantLaFrontiere](http://tinyurl.com/SurveillantLaFrontiere). On peut aussi écrire à [coordo@maisonlafrontiere.com](mailto:coordo@maisonlafrontiere.com) ou composer le 418 248-7133 pour avoir plus d'informations.

## LA POPULATION DE LA MRC, COMME DE LA VILLE, POURSUIT SA CROISSANCE EN 2026

Pour une deuxième année consécutive, la population de la MRC de Montmagny est en croissance, tout comme celle de la Ville de Montmagny d'ailleurs. Selon le décret pour l'année 2026 publié par le gouvernement du Québec dans la *Gazette officielle du Québec*, le 17 décembre dernier, la MRC de Montmagny compte 22 969 résident(e)s, soit 124 personnes de plus qu'en 2025.

Cette progression démographique constitue un signal positif pour l'ensemble du territoire, particulièrement dans un contexte où plusieurs régions rurales du Québec font face à des défis de déclin ou de stagnation.

À l'instar de Saint-Fabien-de-Panet, de Notre-Dame-du-Rosaire et de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Montmagny a enregistré un gain significatif de sa population. En passant de 11 203 à 11 319 citoyen(ne)s, une hausse de 116 personnes, elle contribue à la vitalité démographique régionale et au maintien de services structurants pour l'ensemble du territoire.

Selon la MRC de Montmagny, la tendance observée témoigne des efforts collectifs déployés sur l'ensemble du territoire. Elle démontre que les projets mis en place en matière d'habitation

et de développement résidentiel, de recrutement de main-d'œuvre et d'accueil de nouveaux citoyen(ne)s, tout comme les actions en aménagement du territoire et les grandes campagnes de marketing territorial, commencent à porter leurs fruits. Cette progression reflète un travail concerté et soutenu entre la MRC, les municipalités et les partenaires du milieu, incluant le secteur privé qui a investi de façon significative en matière d'habitation.



© Daniel TPhoto

## MYTHES ET RÉALITÉS SUR LE SERVICE DE L'URBANISME

Quand il est question du Service de l'urbanisme, certains mots reviennent souvent : zonage, permis, règlements... et parfois même « est-ce que j'ai le droit de faire ça ? ». Pourtant, derrière ces termes pouvant sembler arides, se cache une équipe dédiée à l'accompagnement des citoyen(ne)s et à la préservation de la qualité de vie. Voici quelques mythes à déconstruire.



### MYTHE 1

**Le Service de l'urbanisme adore dire non**

#### RÉALITÉ

Ce qu'il préfère, c'est dire oui... mais au bon projet, au bon endroit et de la bonne façon. Un appel ou une rencontre avant de commencer permet souvent d'éviter des ajustements coûteux une fois les travaux entamés. Modifier un plan, c'est simple, mais modifier un bâtiment déjà construit l'est beaucoup moins.

### MYTHE 2

**Si le voisin a pu le faire, je peux aussi**

#### RÉALITÉ

Deux terrains voisins ne sont pas toujours soumis aux mêmes règles. Le zonage fonctionne un peu comme le mode d'emploi de chaque secteur : résidentiel, commercial, industriel... Même si la clôture est mitoyenne, les usages permis peuvent varier. Ce n'est pas une question d'injustice, mais de cohérence et de planification du territoire.

Il ne faut pas non plus oublier que les règles provinciales en matière de zonage agricole et d'environnement, telles les zones inondables, doivent être prises en considération. Bref, un projet peut soulever bien des questions et toucher une multitude de règlements. Mieux vaut s'informer!

### MYTHE 3

**Le zonage, c'est juste de la paperasse**

#### RÉALITÉ

Le zonage sert à protéger l'harmonie du quartier, l'investissement des propriétaires, la sécurité des résident(e)s ou des client(e)s et travailleur(-euse)s, la qualité du cadre de vie, etc. Derrière chaque règle, il y a une intention pour l'intérêt collectif.

### MYTHE 4

**Demander un permis, c'est une perte de temps**

#### RÉALITÉ

Le permis est un allié de taille. Il permet de valider la conformité du projet, d'éviter de mauvaises surprises et de s'assurer que les travaux respectent la réglementation municipale et provinciale. En prime, il donne accès à l'accompagnement du Service de l'urbanisme tout au long du processus.

Ce dernier est là pour aider les citoyen(ne)s et les promoteur(-trice)s à bien planifier leur projet, de façon durable, conforme et adaptée à la réalité de Montmagny. Soyez assuré(e) que derrière les règlements, il y a des personnes généralement plus sympathiques que les règles en soi.

En février, plusieurs citoyen(ne)s commencent à planifier leurs projets du printemps : rénovations, agrandissements, constructions ou réaménagements. C'est donc le moment idéal de communiquer avec le Service de l'urbanisme pour valider son projet et contacter son entrepreneur afin de confirmer les délais et les disponibilités.

**BESOIN D'INFORMATION?** Avant d'entreprendre des travaux, il vaut la peine de communiquer avec le Service de l'urbanisme au 418 248-3361, poste 2044, car une simple question peut souvent faire gagner temps, argent et tranquillité d'esprit...

## PRÈS DE 100 000 \$ DE CHÈQUES-CADEAUX MONTMAGNY VENDUS

Encore une fois, les chèques-cadeaux Montmagny ont connu un engouement soutenu en atteignant quasiment les 100 000 \$ de vente en 2025. Ce succès témoigne de la pertinence de ce levier qui demeure l'une des meilleures alternatives pour stimuler l'économie de la région de Montmagny. Selon la Société de développement économique de Montmagny et la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Montmagny, pour chaque 1 \$ investi dans nos commerces, 68 ¢ demeuraient dans l'économie de la région contre seulement 12 ¢ lorsqu'il est dépensé dans une multinationale et 8 ¢ pour un achat en ligne. Offrir des chèques-cadeaux Montmagny, c'est donc un geste concret pour faire circuler la richesse ici, chez nous.

Rappelons que les chèques-cadeaux Montmagny sont acceptés dans à peu près tous les commerces et services de la région et qu'ils sont **disponibles en tout temps, pour toute occasion**, et non seulement à l'approche de la période des Fêtes. On peut notamment les acheter en se présentant à l'hôtel de ville ou à la boutique Double Pas. **DÉTAILS > [leschequescadeaux.ca](http://leschequescadeaux.ca)**



# ENVIRONNEMENT

## IMPLANTATION DU BAC BRUN DANS DEUX ÉCOLES PRIMAires

La Ville de Montmagny tient à souligner l'initiative remarquable des élèves et du personnel des écoles primaires Saint-Nicolas et Saint-Pie X qui ont manifesté le désir d'implanter la collecte des matières organiques dans leur établissement scolaire. Sensible à cette mobilisation, la Ville a répondu positivement à leur demande en octroyant gratuitement les bacs bruns nécessaires à la mise en place de la démarche.

Cette initiative est née directement du milieu scolaire, portée par des jeunes soucieux de poser des gestes concrets pour l'environnement. Un comité éco-école composé d'élèves a notamment été mis en place à l'école Saint-Pie X pour diminuer la pollution dans le milieu scolaire et pour rappeler que chaque geste a un impact réel sur la nature.

« Voir des jeunes déterminés à améliorer leurs pratiques environnementales est extrêmement inspirant. En tant que municipalité, il allait de soi de les soutenir dans cette démarche », a souligné Gabrielle Brisebois, maire de Montmagny, qui tient à féliciter chaleureusement les élèves, le personnel enseignant



Les élèves du Comité Éco-Fêtes de l'école Saint-Nicolas en compagnie de Josée Bouchard et de Marc-André Beaumont, enseignant(e)s, de Gabrielle Brisebois, maire de Montmagny, et de Martine Létourneau, agente en environnement à la MRC de Montmagny.

et les directions des écoles pour leur volonté d'agir qui contribue à bâtir une communauté plus durable.

En offrant gratuitement les bacs bruns aux établissements scolaires, la Ville réaffirme son engagement à encourager les initiatives citoyennes et à soutenir les actions concrètes visant une gestion plus responsable des matières résiduelles.

Grâce à la collaboration avec la MRC de Montmagny, qui assure l'accompagnement éducatif et les ateliers de sensibilisation en classe, les écoles magnymontoises ont pu implanter la collecte des matières organiques dès leur retour en classe en janvier.



Gabrielle Brisebois, maire de Montmagny, et Maude Côté, enseignante, en compagnie de Charlotte Maurice, d'Emy Carrier-Lamarre et d'Annabelle Guay, les trois élèves instigatrices de la collecte des matières organiques à l'école Saint-Pie X.

## AH! COMME LA NEIGE A NEIGÉ



Chaque année, les villes du sud du Québec reçoivent entre 200 et 350 cm de neige et Montmagny ne fait pas exception. L'entretien des routes nécessite une gestion bien planifiée de cette neige. Pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et les coûts de déneigement, il est préférable de souffler la neige sur les terrains adjacents plutôt que de la transporter. Certains épisodes de précipitations requièrent cependant qu'elle soit chargée dans des camions et transportée pour être éliminée.

Comme elle peut contenir des agents fondants, des abrasifs ou d'autres résidus, cette *neige usée* doit obligatoirement être transportée dans un lieu d'élimination autorisé par le ministère de l'Environnement.

La Ville de Montmagny dispose d'un site d'élimination de la neige usée d'une capacité maximale de 260 000 m<sup>3</sup>. Il est conçu pour stocker la neige en hiver et assurer le ruissellement de l'eau vers un bassin de décantation lors de la fonte au printemps. Le bassin favorise le dépôt des sédiments et un système est en place pour retenir les hydrocarbures.

Ces éléments permettent ainsi de contrôler la qualité de l'eau de fonte avant son retour au milieu naturel. L'eau rejetée est d'ailleurs échantillonnée régulièrement pour des analyses en laboratoire afin de valider la qualité du rejet.

Comme pour toutes les matières résiduelles, la gestion de la neige usée doit se faire en limitant le plus possible l'impact sur l'environnement. Et cela, la Ville y veille pendant toute l'année! Bon hiver!

## DES ATELIERS LUDIQUES POUR APPRENDRE À BIEN TRIER

Parallèlement à l'implantation de bacs bruns dans certaines écoles primaires magnymontoises, la MRC de Montmagny, qui est responsable de la gestion des matières recyclables (bacs bleus), a amorcé une démarche d'éducation environnementale afin d'aider les jeunes à adopter de bonnes habitudes et à devenir de vrais champion(ne)s du tri.



Dans un contexte calme et propice à l'apprentissage, l'agente en environnement à la MRC, Martine Létourneau, a animé de courts ateliers durant lesquels elle a abordé ce qui va dans le bac brun, ce qui ne doit pas s'y retrouver, les nouveautés de la réforme de la récupération 2025 ainsi que l'utilisation des trois contenants maintenant présents dans les écoles : bac bleu, bac brun, bac vert.

Grâce à des affiches colorées, ludiques et faciles à comprendre, chaque élève est reparti avec un aide-mémoire pour la maison et chaque classe a conservé une affiche pour guider le tri quotidien.

Les directions ou les enseignant(e)s intéressés par ces ateliers peuvent communiquer directement avec Martine Létourneau en écrivant à [mletourneau@montmagny.com](mailto:mletourneau@montmagny.com) ou en téléphonant au 418 248-5985, poste 343.

## LES CENDRES FROIDES DANS LE BAC BRUN : C'EST FINI

Autrefois acceptées dans nos bacs bruns, les cendres froides ne peuvent désormais plus y être déposées. Une fois refroidies (après au moins 7 jours), elles doivent plutôt être mises aux ordures (bacs verts).



Pourquoi ce changement? Parce que les cendres peuvent contenir des contaminants préoccupants (clous, vis, métaux lourds, dioxines, furannes, etc.) qui vont par la suite se retrouver dans le compost.

Et comme les cendres ne contiennent pas ou très peu de matière organique, que leur apport nutritif au compost est limité et que leur pH élevé peut même déséquilibrer le processus de compostage, l'entreprise qui traite les matières putrescibles de Montmagny a décidé de ne plus les accepter.



La Ville compte sur la collaboration de ses citoyen(ne)s afin qu'ils disposent maintenant de leurs cendres froides de la bonne façon, soit en les mettant aux ordures.

## SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

### CAMPAGNE DE VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

Encore cette année, le Service de la sécurité incendie et de la sécurité civile lance sa campagne annuelle de vérification des avertisseurs de fumée afin d'aider les citoyen(ne)s à sécuriser leur domicile. Près de 1 500 résidences et logements sont concernés par cette campagne, dont les occupant(e)s sont invités à remplir un formulaire en ligne d'ici le 31 mai.

En effectuant les vérifications nécessaires via le formulaire, les propriétaires comme les locataires s'assurent que tous les moyens de prévention incendie sont adéquatement mis en place dans leur logis puisque le formulaire recense plusieurs informations concernant notamment les avertisseurs de fumée, les extincteurs portatifs et les appareils de combustion.

Les personnes souhaitant obtenir un formulaire papier ou ayant des interrogations en matière de sécurité incendie peuvent contacter le préventionniste au 418 248-5813 ou à [prevention@ville.montmagny.qc.ca](mailto:prevention@ville.montmagny.qc.ca).



Secteurs visés et questionnaire en ligne disponibles au [ville.montmagny.qc.ca/avertisseur](http://ville.montmagny.qc.ca/avertisseur)

#### Visites de prévention dès juin

À compter du mois de juin, les habitations ciblées par la campagne dont le formulaire n'aura pas été rempli **avant le 31 mai** seront visitées par la brigade incendie entre 9 h et 20 h en semaine et 13 h et 16 h le samedi. Un certain nombre de résidences seront aussi visitées à des fins de vérification, même si elles ont finalisé la démarche.



Rappelons qu'aucune compagnie n'est mandatée par le Service pour inspecter ou entretenir les avertisseurs. Il est donc recommandé de faire affaire avec l'entreprise de son choix.



RECEVEZ TOUTES  
LES INFORMATIONS  
IMPORTANTES



ABONNEZ-VOUS AUX ALERTES

[ville.montmagny.qc.ca/info](http://ville.montmagny.qc.ca/info)

# FÉVRIER À LA BIBLIOTHÈQUE



## JUSQU'AU 8 MARS EXPOSITION *Le don du beau!*

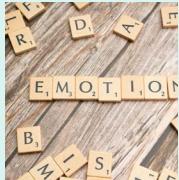
Exposition inédite mettant à l'honneur quelques œuvres de la collection de la Corporation de la bibliothèque que l'on retrouve dans la toute nouvelle artothèque.



## MARDI 3 FÉVRIER • 18 H 30

### SANTÉ MENTALE : PRÉVENIR AVANT LA CRISE

Cette conférence, présentée par le Trait d'Union, aborde la prévention du suicide par la promotion de la santé mentale, la détection des signaux de détresse, l'écoute sans jugement et la présentation de ressources locales.



## MERCREDI 4, 11, 18 ET 25 FÉVRIER • 13 H À 15 H CLUB DE SCRABBLE

Les personnes passionnées de français et de jeux de lettres, débutantes ou aguerries, sont invitées à se joindre au nouveau club de scrabble animé par Françane Bertrand.



## JEUDI 5 FÉVRIER • 13 H 15 SOUTIEN AUX PROCHES AIDANT(E)

Les proches aidant(e)s veillent au bien-être d'une personne malade, en perte d'autonomie ou nécessitant du soutien. Mais qui prend soin d'eux? Ce groupe combine partage, entraide et information dans un climat bienveillant.

*Inscription au 418 248-7242, poste 107.*



## VENDREDI 6 FÉVRIER • 19 H 30 SPECTACLE DE MATHIEU LIPPÉ

Mathieu Lippé présente « La magnificence des choses qui renaissent », un projet mêlant rap et chanson à texte. Sur scène, il fusionne poésie, humour, slam et musique dans un univers vibrant, avant d'aller à la rencontre du public pour échanger sur sa démarche.



## SAMEDI 7 FÉVRIER • 10 H 30 HEURE DU CONTE DESJARDINS

Activité d'animation favorisant l'éveil à la lecture et permettant aux enfants d'âge préscolaire de découvrir leurs capacités de compréhension et de création. Un bricolage supervisé suivra la lecture.



## SAMEDI 7 FÉVRIER • 13 H 30 À LA MANIÈRE DE RIOPELLE 2D

Plongez dans l'univers de Riopelle à travers la découverte du pochoir négatif et positif, en utilisant formes, objets et végétaux sur papier aquarelle, avec des couleurs liquides, des pastels et d'autres médiums. 12 places disponibles. *Inscription obligatoire au 418 248-4856, poste 2804.*



## SAMEDI 7, 14, 21 ET 28 FÉVRIER • 13 H À 16 H CLUB D'ÉCHECS

Peu importe leur niveau de jeu, les adeptes d'échecs sont invités à joindre ce club où la discipline, la créativité et la réflexion stratégique sont au rendez-vous.

**Notons que toutes les activités proposées sont gratuites!**

Consultez régulièrement le calendrier des événements en ligne et les pages [Facebook](#) et [Instagram](#) puisque des activités pourraient s'ajouter.



## DIMANCHE 8 ET 22 FÉVRIER • 10 H À 12 H

### MISSION DÉCOUVERTE DE L'UNIVERS

Explora Ciel invite les 8 ans et plus à découvrir la faune cosmique à travers théorie, exercices pratiques et échanges. L'activité permet d'explorer constellations, Soleil, Lune, planètes et ciel profond, avec des observations extérieures.



## MARDI 10 FÉVRIER • 13 H 30 ET 18 H

### INITIATION AUX SERVICES EN LINÉE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque ouvre la porte à un vaste univers numérique : cours en ligne, jeux d'évasion et livres numériques. Ces ateliers d'initiation permettent de découvrir facilement toutes les ressources accessibles, où que l'on soit et en tout temps.



## MERCREDI 11 FÉVRIER • 13 H

### INITIATION À LA GÉNÉALOGIE

Le comité de généalogie de la Société d'histoire de Montmagny invite la population à une formation d'initiation à la recherche généalogique pour apprendre les bases, les méthodes et les outils essentiels pour retracer efficacement ses ancêtres.



## JEUDI 12 FÉVRIER • 18 H 30

### DÉVELOPPER L'ART D'ÉCOUTER L'AUTRE

Cette conférence propose des outils simples pour améliorer ses relations en développant une écoute réelle. En misant sur des stratégies concrètes et des prises de conscience, elle invite à cultiver des échanges plus harmonieux et respectueux au quotidien.



## DIMANCHE 15 FÉVRIER 10 H

### RENCONTRE ARTISANE *Nouveau!*

Moment de création collectif où chacun(e) apporte son projet (tricot, crochet, macramé, tissage, broderie, etc.). L'activité permet de créer en parallèle, tout en profitant de la présence et de l'expérience des autres participant(e)s.



## MARDI 17 FÉVRIER • 18 H 30

### S'INITIER À LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Conférence présentant des conseils simples pour mieux comprendre la sécurité informatique : antivirus, sites web sécurisés, transactions en ligne, détection des arnaques, etc. Elle vise à développer de bons réflexes afin d'agir de façon sécuritaire dans les activités numériques quotidiennes.



## JEUDI 19 FÉVRIER • 18 H À 20 H

### VEILLE DE PÉDAGO - SOIREE DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Dans une ambiance chaleureuse et un brin compétitive, on profite de la veille de la journée pédagogique pour jouer, entre ami(e)s ou en famille, à des jeux de société! Bienvenue aux redoutables stratégies comme aux joueur(-euse)s occasionnels.



## SAMEDI 21 FÉVRIER • 10 H 30

### MON MOMENT MAGIQUE EN DUO

Mon moment magique offre aux familles des expériences précieuses. En duo, parents et enfants de 4 à 12 ans partageront un temps de jeu et de détente pour renforcer leurs liens.

*Inscription au 418 248-4856, poste 2804.*

# LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

## L'ART À EMPRUNTER COMME UN LIVRE

La Bibliothèque, en collaboration avec la Ville, a récemment dévoilé sa toute première artothèque. Ce nouveau service permettra au grand public de louer des œuvres d'art issues de la collection de la Corporation de la bibliothèque de Montmagny. Cette initiative ouvre la porte à une expérience culturelle intime, accessible et profondément ancrée dans la vie quotidienne des citoyen(ne)s.

Une artothèque, c'est un peu comme une bibliothèque... mais pour les œuvres d'art. Elle offre la possibilité d'intégrer temporairement chez soi une création originale, de découvrir des artistes d'ici à son propre rythme et de laisser l'art habiter son espace. Ce projet s'inscrit dans une vision d'accessibilité culturelle : démocratiser la rencontre avec l'art, briser la distance souvent ressentie face aux œuvres et créer un lien direct entre les artistes et la communauté.

Patrick Morency, coordonnateur culturel et touristique à la Ville et responsable des expositions à la bibliothèque, résume bien l'esprit derrière l'initiative : « Nous voulions offrir à la communauté une façon simple et concrète d'intégrer l'art dans leur vie. Plutôt que de laisser dormir ces œuvres dans des pièces closes, nous avons choisi de les mettre en circulation. Nous ne nous contentons pas d'exposer l'art : nous l'envoyons vivre chez les gens. »

### Un fonctionnement simple et convivial

Le service, intégré directement au fonctionnement habituel de la bibliothèque, a été pensé pour être intuitif. Les usager(-ère)s peuvent consulter le catalogue — sur place ou en ligne — puis réservier une œuvre parmi la soixantaine disponible. L'emprunt se fera ensuite sur rendez-vous avec un membre du comité de l'artothèque, pour une durée déterminée et moyennant des frais de location destinés à l'entretien et à la pérennité de la collection.



Les bénévoles Henriette Corriveau et Lucie Leclerc en compagnie de la coordonnatrice de la Bibliothèque, Chantal Couture.

### Une collection née de 10 années d'expositions

Depuis 10 ans, la Bibliothèque a accueilli près de 70 expositions regroupant plus de 1 750 œuvres créées par une centaine d'artistes. Grâce à la générosité des exposant(e)s, la majorité de ces expositions a laissé une œuvre en don à la Corporation. En y ajoutant les quelques legs reçus, une impressionnante collection a été constituée et continue de s'enrichir.

C'est une partie de cette collection qui est mise en valeur dans l'exposition *Le don du beau!* présentée jusqu'au 8 mars pour marquer le lancement de l'artothèque. Le public pourra y découvrir plusieurs œuvres phares qui constituent le premier catalogue offert à l'emprunt.

DÉCOUVRIR L'ARTOTHÈQUE > [ville.montmagny.qc.ca/artotheque](http://ville.montmagny.qc.ca/artotheque)



## UNE COMPÉTITION DE PATINAGE ARTISTIQUE À MONTMAGNY

Ceux et celles qui apprécient le patinage artistique seront heureux d'apprendre que le club magny-montois sera l'hôte de la compétition régionale Germaine-Poulin, du 13 au 15 février, à l'aréna local. Plus de 300 athlètes de la région de Chaudière-Appalaches seront en action lors de cet événement, une première du genre à Montmagny depuis près de 15 ans! Profitons-en! L'entrée est gratuite.

## SERVICE DE PRÊT DE TÉLESCOPES À LA BIBLIOTHÈQUE **NOUVEAU!**

Depuis quelques semaines, à raison de deux fois par mois, Explora Ciel offre des ateliers d'initiation à l'astronomie à la bibliothèque. Pour permettre aux participant(e)s souhaitant continuer à découvrir l'Univers à partir de la maison, mais également à tout abonné(e) désirant tenter l'expérience, un nouveau service de prêt de télescopes sera offert à compter du 25 février. Deux télescopes (Heritage 150P Sky-Watcher sur monture alt-azimutale) seront en effet mis à la disposition des usager(-ère)s qui le souhaitent. La signature d'un contrat et l'obligation de suivre une formation de quelques minutes seront toutefois nécessaires en raison de la valeur de l'équipement. DÉTAILS > [bibliothequedemontmagny.com](http://bibliothequedemontmagny.com)



# LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

## LA BOURRASQUE : UNE NOUVELLE FÊTE D'HIVER QUI DÉCOIFFE

Les 21 et 22 février, *La Bourrasque* promet de transformer la saison froide en une expérience active, amusante et communautaire. Pensée comme un grand rendez-vous plein air, cette toute nouvelle fête d'hiver invite la population de Montmagny à sortir, à bouger et à profiter pleinement de la saison froide.

L'activité phare de la programmation se déroulera au parc Saint-Nicolas, le 21 février, et mettra de l'avant une discipline spectaculaire : le skijoring équestre. Présentée en collaboration avec le Café Les Enfants perdus, cette performance haute enadrénaline mariant l'univers western et les sports d'hiver mettra à l'honneur des skieur(-euse)s tirés à pleine vitesse par des chevaux galopants, dans un ballet de précision et de puissance.



Pour compléter l'expérience, un chansonnier, un DJ et un service de bar transformeront le site en une véritable fête hivernale. Les personnes intéressées peuvent consulter la page [Montmagny Skijor](#).

### Une programmation variée et accessible

*La Bourrasque* réserve bien d'autres surprises... Qu'il s'agisse de s'initier au hockey ou de prendre part aux courses hivernales au cœur du centre-ville, l'évènement promet de faire bouger Montmagny.

**PROGRAMMATION >** [ville.montmagny.qc.ca/labourrasque](http://ville.montmagny.qc.ca/labourrasque)

## LA RELÂCHE ARRIVE

Du 1<sup>er</sup> au 9 mars, les jeunes n'auront pas le temps de s'ennuyer des bancs d'école puisque le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et ses partenaires leur proposeront une variété d'activités pour la Relâche.

La programmation sera disponible au [ville.montmagny.qc.ca/relache](http://ville.montmagny.qc.ca/relache) dans la semaine du 9 février et, lorsque requises, les inscriptions se prendront en ligne à compter du 19 février.



## CRÉDIT D'IMPÔT POUR LE MAINTIEN À DOMICILE

Pour bien des aîné(e)s, avec les années, rester dans sa maison, dans son quartier, c'est précieux. Avec le temps, avoir un peu d'aide à domicile peut devenir nécessaire, mais on hésite parfois à y avoir recours en raison des coûts.

Ce que plusieurs ne savent pas, c'est qu'il existe au Québec un crédit d'impôt pour le maintien à domicile des aîné(e)s qui peut aider à payer certains services reçus (aide au ménage, préparation des repas, surveillance à domicile, etc.). Ce crédit est remboursable, ce qui veut dire que même les personnes ne payant pas d'impôt ou très peu pourraient recevoir un montant d'argent.

Lors de la période d'impôt, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans les formulaires ou de savoir par où commencer. Les personnes aînées ayant besoin d'être guidées sont invitées à communiquer avec le travailleur de milieu Steeve Gobeil en composant le 418 248-7242, poste 106.

### PSITT!

Dès le 9 février, le Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet offrira aux citoyen(ne)s vulnérables son service d'aide à la production d'impôt. Les places étant limitées, il est conseillé de s'informer et de vérifier son admissibilité rapidement.

## CONFÉRENCES DE L'AQDR MONTMAGNY-L'ISLET

L'Association québécoise de défense des droits des retraitées et pré-retraitées (AQDR) Montmagny-L'Islet propose des conférences gratuites à Montmagny, mais aussi ailleurs dans la région, afin d'informer et de sensibiliser les personnes à la retraite ou à la préretraite.

Le 5 février, c'est le service ambulancier qui sera abordé tandis que le 18 février, il sera question des droits et du réseau de la santé. Les conférences sont gratuites et présentées à 9 h au restaurant Lafontaine. Le déjeuner est toutefois aux frais des participant(e)s.



Notons que l'AQDR offre aussi une série de huit ateliers de réflexion « Pensez son chez-soi pour demain » aux personnes souhaitant réfléchir et se préparer à un éventuel déménagement.

**POUR EN SAVOIR PLUS >** [AQDR Montmagny-L'Islet](#)

# SOUS LES PROJECTEURS

## UN ÉVÈNEMENT COUNTRY S'AMÈNE CHEZ NOUS

Le vendredi 12 juin, le new country sera à l'honneur à l'Espace citoyen à l'occasion de la Super Soirée Country Storm organisée pour la toute première fois à Montmagny par les Arts de la scène et l'équipe du Country Storm. Déjà connue des cowboys et country girls de Lévis, de Bellechasse, de Lotbinière et de la Beauce depuis 2018, la formule a été repensée spécialement pour la capitale de l'oie blanche.

La programmation s'ouvrira par un 5 à 7 festif avec Tommy Collin, un artiste de la région, suivi d'un hommage à Luke Combs par le groupe Best of Me.

En tête d'affiche, Phil Lauzon *Bearded Edition* proposera un spectacle rendant hommage aux grandes figures barbues du country d'hier et d'aujourd'hui tels Chris Stapleton, Zac Brown Band, Post Malone et Warren Zeiders.

La Super Soirée Country Storm, dont l'animation sera assurée par Marto Napoli et Patricia Vincent, peut compter sur le soutien de deux partenaires majeurs, soit Promutuel Côte-Est et Solution Mécanique Diésel.

Les billets en admission générale sont offerts au coût de 55 \$ et ceux en avant-scène à 85 \$ (taxes et frais inclus) sur [adls.ca](http://adls.ca).



## FÉVRIER AUX ARTS DE LA SCÈNE

Le jeudi 12 février, Daniel Grenier montera sur la scène du Cabaret Cogeco avec son style unique et absurde pour roder son nouveau spectacle durant lequel les blagues et les chansons se succèderont.

Pour la première fois au Québec en version théâtre, la pièce *Le Crime de l'Orient-Express* sera présentée le dimanche 15 février à 16 h à la salle Edwin-Bélanger. Le légendaire Hercule Poirot vous invitera alors dans un voyage à grande vitesse où chaque passager(-ère) cache un secret. Un chef-d'œuvre signé Agatha Christie avec les comédien(ne)s Louis-Olivier Maufette, Christine Lamer et Renaud Paradis.

Les personnes ayant découvert Rafaëlle Roy lors de son passage à *La Voix* en 2019 ou à *Zénith* en 2024 seront heureuses d'apprendre que l'autrice-compositrice-interprète s'arrêtera à la salle Promutuel Assurance, le samedi 21 février à 20 h, pour leur faire découvrir son tout premier projet musical : *Songs at Dawn*.

Du 11 au 16 février, au Cabaret Cogeco, KOROS proposera une expérience immersive de danse gratuite grâce à la réalité virtuelle. Muni(e) d'un casque et d'écouteurs, le ou la participant(e) se retrouvera sur scène, au centre d'un spectacle si vrai qu'il sera presque possible de le toucher. Plusieurs plages sont disponibles. Réservation obligatoire au [koros.ca/montmagny](http://koros.ca/montmagny).



### SPECTACLES À VENIR

LES AVENTURIERS	1 <sup>er</sup> février 13 h 30 (PA)
VOYAGEURS – <i>Norvège pays du bonheur</i>	2 février 19 h 30 (PA)
MENTANA	6 février 20 h (PA) <b>COMPLET</b>
MARIO TESSIER	7 février 20 h (EB)
DANIEL GRENIER	12 février 20 h (CC)
MARIANA MAZZA	14 février 20 h (EB)
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS	15 février 16 h (EB)
JO CORMIER	19 février 20 h (CC)
FRANÇOIS BELLEFEUILLE	20 février 20 h (EB) <b>COMPLET</b>
RAFAËLLE ROY	21 février 20 h (PA)
PIERRE HÉBERT	27 février 20 h (EB) <b>COMPLET</b>
PELCH	28 février 20 h (PA)

EB : Edwin-Bélanger

PA : Salle Promutuel Assurance

CC : Cabaret Cogeco

Programmation  
complète au [adls.ca](http://adls.ca)



## Les Prix du patrimoine 2026

## L'APPEL DE CANDIDATURES EST LANCÉ

D'ici au 1<sup>er</sup> mars, les individus et organisations de la MRC de Montmagny ayant accompli une réalisation qui a eu un impact significatif dans le milieu et qui a contribué à la mise en valeur du patrimoine sont invités à soumettre leur candidature aux Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches dans les catégories *Conservation et préservation* (volets Institutionnel et Privé), *Interprétation et diffusion*, *Porteur de tradition* ou *Préservation et mise en valeur du paysage*.

**DÉTAILS ET FORMULAIRE D'INSCRIPTION > [culture-quebec.qc.ca/prix-du-patrimoine](http://culture-quebec.qc.ca/prix-du-patrimoine)**

# TU AS TOUTES LES CARTES EN MAIN

## pour un été de rêve



Bienvenue dans un jeu grandeur nature où c'est toi le personnage principal. Ici, chaque carte que tu découvres t'aide à composer ton été de rêve. Tout prend forme au fil de la partie.



**TON OBJECTIF :** Trouver la combinaison de cartes qui te ressemble et compléter ta collection pour décrocher la carte **OR** – ton ticket officiel pour un emploi à la Ville de Montmagny!

Ton plateau de jeu, c'est le site Web. C'est là que tu collectionnes tes cartes, que tu découvres les équipes, que tu suis ta progression et que tu postules. En gros, toute la partie se joue en ligne!

[ville.montmagny.qc.ca/emploietudiant](http://ville.montmagny.qc.ca/emploietudiant)

### 1<sup>ER</sup> TOUR

### CHOISIS TON «PACK» DE DÉPART

Commence par sélectionner ton Pack de départ : 1 carte **Boss/Équipe/Lieu**. Ces trois cartes sont la base de ton aventure. Elles définissent avec qui tu vas travailler, où ton été va se vivre, l'ambiance qui t'attend au quotidien.



### 2<sup>E</sup> TOUR

### JOUE TES CARTES «ACTION»

Le vrai jeu commence. Les cartes **Action**, c'est ton parcours, ton plan de match, ton GPS vers l'été parfait. Tu les joues une à une, tu avances, tu gagnes en confiance, tu prends le contrôle de ta partie. Chaque carte te fait faire un move concret, sans stress, sans détour. À chaque étape franchie, tu te rapproches de l'objectif ultime... la légendaire carte **OR**.

### CARTES PLUS

### DES BONUS À DÉBLOQUER

Les cartes **Plus**, c'est la cerise sur le dessert de ton été. Elles débloquent tous les petits extras qui rendent la partie encore plus mémorable. Tu ne les choisis pas, mais tu les découvres au fil du jeu. Bref, des petits wow inattendus qui ont de quoi améliorer ton expérience sans prévenir!



### LA CARTE OR

### C'EST LA CARTE ULTIME!

Tu ne la tires pas au hasard. Tu la mérites. Parce que tu as joué chaque tour, pris tes décisions, pour toi et ton bien-être.

Tu as construit ta main, fait les bons moves et gardé le cap jusqu'au bout.

Quand la carte **OR** tombe, le jeu est officiellement terminé. Ta partie est gagnée... et ton été de rêve débloqué.





## LES CONSEILS DES MAÎTRES DU JEU

Tu veux vraiment gagner la partie? Voici les meilleurs coups de joueurs et de joueuses d'élite pour atteindre la carte OR.

### JOUE VITE, MAIS *joue smart*

Une carte **Action** apparaît? Tu la joues. Postuler tôt, c'est prendre de l'avance. Et l'avance, ça fait gagner!



### PETIT RACCOURCI STRATÉGIQUE?

En repartageant ta carte en story, tu te fais remarquer par les **maîtres du jeu** (oui, l'équipe RH).



### ACTIVE LE *mode gang*

Un bon joueur ne joue jamais en solo. Réfère tes amis, crée ta team, transforme ton été en aventure collective. Plaisir x100, stratégie gagnante!



### RESTE BRANCHÉ(E) SUR LES *nouveaux drops*

De nouvelles cartes apparaissent exclusivement sur nos réseaux, et pas n'importe lesquelles : les cartes **Mood**.

Créatif, leader, débrouillard, à l'écoute... Tu partages ton *mood*, mais tu montres aussi ce que tu vaus. Double victoire!



## PRÊT(E)?



## C'EST LE TEMPS DE JOUER TA PARTIE!

### 90 jobs à saisir dans tes équipes préférées

Camp de jour • Parc aquatique • Camping Pointe-aux-Oies • Loisirs Urbanisme • Travaux publics • Maison Taché • Marché public



# SÉANCES DU CONSEIL

PRINCIPALES RÉSOLUTIONS | SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2025 ET SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2025

L'ordre du jour des séances du conseil municipal est disponible, sur le site Internet de la Ville, et le contenu intégral des séances publiques (procès-verbaux et vidéos) est mis en ligne dans les jours suivant la séance au [ville.montmagny.qc.ca/seances](http://ville.montmagny.qc.ca/seances).

## LISTE DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme en date du 25 novembre 2025
- Dépôt du registre des déclarations des membres du conseil municipal | Réception de dons, de marques d'hospitalité ou d'autres avantages | Période du 6 décembre 2024 au 1<sup>er</sup> décembre 2025
- Dépôt du rapport énumérant les résidus de métaux et autres articles désuets vendus de gré à gré

## CONTRIBUTIONS DIVERSES

- Approbation de dépenses et de contributions | Autorisation de paiements totalisant 8 584,77 \$
- Versement de subventions à divers organismes pour l'utilisation de l'aréna | Automne 2025 totalisant 134 323,86 \$

## MOUVEMENT DE PERSONNEL

- Engagement au poste cadre de « Superviseur au traitement de l'eau »
- Engagement de pompiers à temps partiel au Service de la sécurité incendie et de la sécurité civile
- Embauche au poste de « Préposée à l'entretien ménager à horaire variable »
- Embauche au poste de directeur général de la Ville de Montmagny

## DIVERS

- Proclamation de la Journée nationale de promotion de la santé mentale positive | Le 13 mars 2026
- Dépôt et approbation des états financiers 2024 de l'Office d'habitation de la région de Montmagny
- Approbation des prévisions budgétaires de la Régie inter-municipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny pour l'année 2026
- Autorisation de paiement des avis de renouvellement des contrats de garantie prolongée et d'assistance technique | Année 2026
- Établissement du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Montmagny pour l'année 2026
- Fourniture de bacs bruns à des établissements scolaires, soit les écoles primaires Saint-Pie X et Saint-Nicolas
- Demande de renouvellement de la reconnaissance d'un quadrilatère du centre-ville de Montmagny comme zone touristique selon les critères de la *Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux*
- Adoption des prévisions budgétaires de la Ville de Montmagny pour l'année 2026
- Adoption du programme des immobilisations pour les exercices financiers 2026, 2027 et 2028 de la Ville de Montmagny

## DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET DE SUBVENTIONS

- Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) | Prolongement de la piste multifonctionnelle sur la 3<sup>e</sup> Avenue Sud
- Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III - Volet 2) | Piste multifonctionnelle du parc Saint-Nicolas
- Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III - Volet 2) | Réaménagement du corridor multifonctionnel sur le boulevard Taché Ouest
- Programme d'aide aux immobilisations (PAI) | Toiture et fenêtres de la bibliothèque municipale
- Programme d'aide à la voirie locale - Sous-volet | Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) (dossiers VVA68347 et RTX78729) | Rue St-Nicolas

## ENTENTES, POLITIQUES ET DIRECTIVES

- Autorisation de signature d'ententes concernant le projet de refuge temporaire *Lumière d'hiver*

## PROCESSUS RÈGLEMENTAIRES : Avis de motion et adoption de règlements (surveillez les publications pour l'entrée en vigueur des règlements)

- Avis de motion et dépôt du projet de règlement amendant le Règlement 896 concernant le régime complémentaire de retraite des employé(e)s de la Ville de Montmagny
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement amendant le Règlement 1243 sur la gestion contractuelle
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement amendant le Règlement 1209 créant une réserve financière pour pourvoir aux dépenses entourant la captation et le traitement des eaux usées de la Ville de Montmagny
- Adoption du Règlement RM 330-2-2 relatif au stationnement amendant le Règlement RM 330-2 et remplaçant le Règlement 330-2-1
- Adoption du Règlement 1100-194 modifiant le Règlement de zonage 1100 afin de créer la zone Cc-30 à partir de la zone Cc-1 et de zone Rb et Rc, et l'ajout de mesures d'atténuation (secteur St-David)
- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement remplaçant le Règlement 1311 et ses amendements et décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la Ville de Montmagny
- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement décrétant l'imposition des taxes, des droits de mutation, des compensations, des cotisations, des frais et des pénalités pour l'année 2026



## HÔTEL DE VILLE

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi 8 h à 12 h

*Les consultations sur rendez-vous avec le personnel municipal peuvent avoir lieu en dehors de ces heures.*

143, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 248-3361  
ville.montmagny.qc.ca [f](#) [i](#) [X](#) [in](#) [D](#) [Y](#)

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**L** Fermé **M** 10 h à 20 h **M** 10 h à 17 h **J** 9 h à 17 h  
**V** 10 h à 17 h **S** 10 h à 16 h **D** 10 h à 14 h

138, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 248-4856  
bibliothequedemontmagny.com [f](#) [i](#)

## PARC SAINT-NICOLAS

**OUVERT TOUS LES JOURS DE 7 H À 23 H**

Patinage, randonnée, raquette, disc-golf et ski de fond

\*\*\*

L'anneau de glace est ouvert tous les jours, de 8 h à 21 h, jusqu'à ce que les conditions le permettent.

135, rue St-Nicolas | 418 248-6022

## ARÉNA

*Voir calendrier à la page 20*

### PATINAGE LIBRE

Coût : 2 \$ par personne ou gratuit avec la carte-loisirs

### HOCKEY LIBRE

Coût : 5 \$ par joueur(-euse)

**15 ans et plus :** Équipement complet requis.

**14 ans et moins :** Les enfants de 10 ans et moins doivent être accompagné(e)s d'un adulte sur la glace ou dans les estrades. Équipement minimal requis (casque, gants et protège-cou).

21, avenue Ste-Brigitte Nord | 418 248-5995 • 418 248-6022



## PISCINE MUNICIPALE GUYLAINE-CLOUTIER



**JUSQU'AU 1<sup>ER</sup> MARS**

### BAINS NAGE SEULEMENT

Lundi et mercredi 19 h 30 à 21 h  
Mardi, mercredi et jeudi 12 h à 13 h  
Dimanche 7 h 45 à 8 h 45

### BAINS FAMILIAUX

Samedi 13 h 30 à 15 h  
Dimanche 12 h 30 à 14 h

### BAINS MIXTES (avec 2 couloirs de nage)

Lundi et vendredi 12 h à 13 h  
Dimanche 16 h 30 à 17 h 30

**Coût :** 2 \$ enfant de 1 à 17 ans, étudiant(e) ou membre de l'âge d'or (carte obligatoire)  
3 \$ adulte | Gratuit avec la carte-loisirs

**Procurez-vous la carte Passe-o-bain à la piscine au coût de 40 \$ vous donnant droit à 16 entrées.**

#### Remarques :

- Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
- Tous les enfants de 8 ans et moins doivent demeurer à portée de main d'une personne de 16 ans et plus en tout temps.
- Les participant(e)s doivent avoir quitté les vestiaires 15 minutes après le bain.
- Le casque de bain et la douche savonneuse sont obligatoires.
- Les bottes, souliers et sandales d'extérieur ne sont pas tolérés dans les vestiaires.

151, boulevard Taché Est | 418 248-6022

## PARC RÉCRÉATIF

*La patinoire, la glissade et le chalet sont ouverts selon les conditions climatiques.*

### PATINAGE LIBRE

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 18 h à 19 h 30  
Samedi et dimanche 10 h à 11 h 30 13 h à 14 h 30  
18 h à 19 h 30

### HOCKEY LIBRE

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 16 h à 18 h 19 h 30 à 22 h  
Mardi **Nouveau!** 16 h à 18 h 20 h à 22 h  
Samedi et dimanche 11 h 30 à 13 h 14 h 30 à 18 h  
19 h 30 à 22 h

*Avant de vous déplacer, visitez la page [f](#) Ville de Montmagny. Si les infrastructures sont fermées, un message l'indiquera.*

11, avenue de la Fabrique | 418 248-6022



**SENTIERS URBAINS  
multisports**



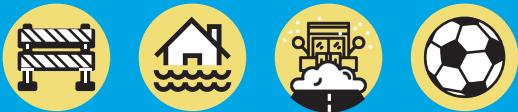
# FÉVRIER 2026

Pour connaître les horaires des infrastructures de loisirs,  
visitez le [ville.montmagny.qc.ca/horaires](http://ville.montmagny.qc.ca/horaires)

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>ARÉNA</b> Patinage libre 18 h à 19 h 20	<b>ARÉNA</b> • Patinage libre 9 h à 10 h 20 • Hockey libre (14 ans et -) 10 h 30 à 11 h 50 • Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50	<b>ARÉNA</b> Patinage libre 13 h à 14 h 20 <b>BIBLIOTHÈQUE</b> Conférence Santé mentale : prévenir avant la crise 18 h 30	<b>ARÉNA</b> Patinage libre 11 h 45 à 13 h 15 <b>BIBLIOTHÈQUE</b> Club de scrabble 13 h	<b>ARÉNA</b> Patinage libre 13 h à 14 h 20 <b>BIBLIOTHÈQUE</b> Soutien aux proches aidant(e)s 13 h 15	<b>ARÉNA</b> Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50 <b>BIBLIOTHÈQUE</b> Spectacle de Mathieu Lippé 19 h 30	<b>ARÉNA</b> Patinage libre 18 h 30 à 19 h 50 <b>BIBLIOTHÈQUE</b> • Heure du conte Desjardins 10 h 30 • Club d'échecs 13 h • Atelier À la manière de Riopelle 13 h 30
1	2	3	4	5	6	7
<b>ARÉNA</b> Patinage libre 18 h à 19 h 20 <b>BIBLIOTHÈQUE</b> Mission découverte de l'Univers 10 h	<b>ARÉNA</b> Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50	<b>ARÉNA</b> Patinage libre 13 h à 14 h 20 <b>BIBLIOTHÈQUE</b> Initiation aux services en ligne de la bibliothèque 13 h 30 et 18 h	<b>ARÉNA</b> Patinage libre 11 h 45 à 13 h 15 <b>BIBLIOTHÈQUE</b> • Club de scrabble 13 h • Initiation à la généalogie 13 h	<b>BIBLIOTHÈQUE</b> Conférence Développer l'art d'écouter l'autre 18 h 30		<b>SAINT-VALENTIN</b> <b>BIBLIOTHÈQUE</b> Club d'échecs 13 h
8	9	10	11	12	13	14
<b>BIBLIOTHÈQUE</b> Rencontre artisanale 10 h	<b>ARÉNA</b> Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50 <b>HÔTEL DE VILLE</b> Séance du conseil municipal 19 h	<b>ARÉNA</b> Patinage libre 13 h à 14 h 20 <b>BIBLIOTHÈQUE</b> Conférence S'initier à la sécurité informatique 18 h 30	<b>ARÉNA</b> Patinage libre 11 h 45 à 13 h 15 <b>BIBLIOTHÈQUE</b> Club de scrabble 13 h	<b>ARÉNA</b> Patinage libre 13 h à 14 h 20 <b>BIBLIOTHÈQUE</b> Veille de pédago - soirée jeux de société 18 h	<b>ARÉNA</b> • Patinage libre 10 h 30 à 11 h 50 • Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50	<b>CENTRE-VILLE ET PARC SAINT-NICOLAS</b> La Bourrasque dès 9 h <b>ARÉNA</b> Patinage libre 18 h 30 à 19 h 50 <b>BIBLIOTHÈQUE</b> • Moment magique en duo 10 h 30 • Club d'échecs 13 h
15	16	17	18	19	20	21
<b>ESPACE CITOYEN ET PARC RÉCRÉATIF</b> La Bourrasque dès 8 h <b>ARÉNA</b> Patinage libre 18 h à 19 h 20 <b>BIBLIOTHÈQUE</b> Mission découverte de l'Univers 10 h	<b>ARÉNA</b> Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50	<b>ARÉNA</b> Patinage libre 13 h à 14 h 20 <b>BIBLIOTHÈQUE</b> Lancement du service de prêt de télescopes 16 h à 18 h	<b>ARÉNA</b> Patinage libre 11 h 45 à 13 h 15 <b>BIBLIOTHÈQUE</b> Club de scrabble 13 h	<b>ARÉNA</b> Patinage libre 13 h à 14 h 20		<b>ARÉNA</b> Patinage libre 18 h 30 à 19 h 50 <b>BIBLIOTHÈQUE</b> Club d'échecs 13 h
22	23	24	25	26	27	28
	<b>EXPOSITION À VOIR À LA BIBLIOTHÈQUE</b> JUSQU'AU 8 MARS <i>Le don du beau!</i>		<b>OPÉRATION DÉNEIGEMENT</b> VÉRIFIEZ AVANT DE VOUS STATIONNER <b>418 248-1740 après 17 h</b> <i>Si votre véhicule a été remorqué, contactez Addict remorquage au 418 234-3461</i>			

BAC VERT BAC BLEU BAC BRUN ENCOMBRANTS

## RECEVEZ TOUTES LES INFORMATIONS IMPORTANTES



ABONNEZ-VOUS AUX ALERTES : [ville.montmagny.qc.ca/info](http://ville.montmagny.qc.ca/info)

**ÉCOCENTRE DU GOLF**  
550, chemin du Golf  
418 248-3323

**OUVERT DE 7 H À 15 H  
DU LUNDI AU VENDREDI  
DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 30 AVRIL**

### TARIFICATION EN VIGUEUR MATERIAUX DE CONSTRUCTION SEULEMENT

**Moins de 250 kg/année**  
2 visites à l'écocentre incluses

**GRATUIT\***

**250 kg et plus/année**

**0,10 \$/kg**

**3<sup>e</sup> visite et plus à l'écocentre**

**20 \$/visite**

\*Présentation du compte de taxes de l'année courante obligatoire.

## NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Urgence Feu - Police - Ambulance	911
Info-santé	811
Centre antipoison	1 800 463-5060
Info ressources sociocommunautaires	211
Tel-Écoute	1 877 559-4095
Hôpital de Montmagny	418 248-0630
CLSC et CHSLD	418 248-2572
VILLE DE MONTMAGNY	418 248-3361
Ligne d'informations municipales	418 248-1740
Aréna	418 248-5995   418 248-6022
Piscine municipale Guylaine-Cloutier	418 248-6022
Pavillon communautaire Espace citoyen	418 248-3361, poste 2701
Parc Récrétif	418 248-6022
Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny	418 248-0445

**URGENCE DÉTRESSE 1 866 APPELLE (1 866 277-3553)**

Pour toute urgence suicidaire, crise ou situation de détresse

ARTS DE LA SCÈNE  
horaire au [adls.ca](http://adls.ca)